

Diasporiques a recensé dans son numéro 20¹, l'ouvrage *La Marche*, réalisé par un collectif de jeunes photographes, les « Faux-Amis », à la suite d'une résidence co-organisée par le secteur culturel de la Ligue de l'enseignement et l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, leurs enfants et leurs amis (UEVACJ-EA²). Stéphane Leroy nous commente ici la raison d'être historique de cette résidence, Marie Brillant nous en rappelle, dans un encadré, les modalités originales de déroulement.

L'engagement des Juifs étrangers dans l'armée française et dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale

Stéphane Leroy

L'engagement des Juifs étrangers dans l'armée française, en 1939-40, se situe à la charnière entre un combat politique antérieur (qui pour certains d'entre eux s'était concrétisé par leur participation à la Guerre d'Espagne dans les Brigades internationales) et celui qu'il préfigure : leur action dans la Résistance. Comment cet engagement se situe-t-il, en particulier, par rapport à celui des « autres » étrangers ?

UN « VOLONTARIAT » COMPLEXE

L'engagement « volontaire » des étrangers dans l'armée française,

dans les années 1939-40, était soumis à des contraintes sociales spécifiques qui remettent en question la définition même du concept de « volontariat ». Les bénéficiaires du droit d'asile n'avaient pas vraiment le choix : ils étaient obligés de fournir des prestations à leur pays d'accueil. Une mesure qui s'appliquait notamment aux Allemands (qui, paradoxalement, seront internés au début des hostilités en tant que citoyens d'une puissance ennemie !), aux Sarrois réfugiés en France au milieu des années 1930 – il y avait parmi eux de nombreux Juifs –, ainsi qu'à quelques ressortissants d'Europe centrale et

Stéphane Leroy est docteur en Histoire à l'Université de Lorraine. **Marie Brillant** est chargée de mission au sein du secteur culturel de la Ligue de l'Enseignement.

¹ *Diasporiques* n°20 (décembre 2012), p 64-65.

² 26, rue du Renard 75004 Paris, tél: 01 42 77 73 32 <http://www.combattantvolontairejuif.org>



© MAHJ D.R.

Brigadistes en Espagne

orientale, et aussi aux républicains espagnols exilés à la suite de la guerre civile de 1936-1939, internés dans des camps du sud-ouest de la France.

Les « choix » d'engagement que l'on offrait aux uns et aux autres divergeaient en fonction de leurs nationalités et des rapports que la France entretenait avec leurs pays d'origine. Pour certains, se rendre alors dans un bureau de recrutement n'était donc pas vraiment un acte « volontaire », au sens strict et ne peut se résumer à cette seule démarche. Il en est de même pour les Polonais ou les Tchécoslovaques, qui étaient mobilisés par voie de conscription au sein de deux armées nationales reconstituées en France, avec l'accord des autorités françaises.

LA SITUATION DES IMMIGRÉS DE LONGUE DATE

Pour les immigrés de longue date (dont de très nombreux Juifs venus d'Europe centrale et orientale vers la fin des années 20 et dans les années 30), la question se pose autrement. Ils sont arrivés en France jeunes, ils y ont grandi, ils se sont intégrés à la

culture dominante. Ils n'étaient pas astreints aux obligations incombant aux bénéficiaires du droit d'asile. Pour une majorité d'entre eux, s'engager militairement en 1939-40 n'intervenait donc pas comme une contrainte.

Les raisons de leur engagement militaire sont multiples. L'antifascisme et le désir de servir le pays d'accueil d'abord. Ce sont les deux principales motivations mises en avant par les intéressés et par l'armée. Mais ces raisons premières se doublent parfois d'autres motivations plus personnelles : le souhait d'une naturalisation, l'obtention de masques à gaz pour leurs familles, ou même parfois, plus prosaïquement, selon leurs propres dires, le désir de « faire comme les copains ».

DES CHIFFRES TRÈS IMPRÉCIS

On peut estimer à une centaine de milliers environ le nombre des étrangers incorporés dans des formations militaires au cours des années 1939-40. Selon Arlette Levy, la proportion de Juifs pouvait varier entre 30 à 50% selon les unités³. Ces nombres sont difficiles à établir avec précision, notamment pour les Juifs. En effet, les sources utilisées pour écrire cette histoire présentent des chiffres qui ne sont valables qu'à un moment donné. D'autre part, l'identification précise de la religion n'était pas systématique ni nécessairement légitime. Ce qui est certain, c'est que les Juifs étrangers étaient présents en grand nombre dans toutes les unités étrangères qui combattirent à cette période de notre histoire.

³ Levy, Arlette, *Les engagés volontaires juifs durant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise (hébreu moderne), sous la direction de Béatrice Philippe, INALCO, 1995, p. 15-16.

DES RÉTICENCES DUES À LA PEUR DE « L'AUTRE »

Comme le souligne justement Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « les volontaires étrangers ne constituaient pas une priorité »⁴. Dans ses travaux, l'historien américain Douglas Porch a également démontré que l'engagement des Juifs n'était pas du goût de tout le monde⁵. Des mesures ont même été prises, en février 1940, pour limiter spécifiquement le nombre des Juifs étrangers dans l'armée. Ils n'y sont pas au demeurant les seuls « indésirables ». La peur de la subversion et de l'espionnage jette le doute sur la loyauté des Allemands, des Autrichiens et aussi des communistes.

LES CHEMINS DE L'ENGAGEMENT : STRUCTURES ET PARCOURS

Les étrangers furent ainsi conduits à ouvrir leurs propres bureaux de recrutement. Tel fut par exemple le cas de la permanence d'enrôlement des Juifs située dans l'ancien théâtre yiddish de la rue de Lancry à Paris. Elle aurait recruté plus de 10 000 volontaires. La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (la LICRA), en aurait inscrit, elle, quelque 12 000, presque exclusivement juifs eux aussi⁶. En recoupant certains documents, on peut reconstituer assez grossièrement le parcours des engagés juifs étrangers. Les candidats apportaient les documents nécessaires à ces bureaux, ceux-ci se chargeant de les transmettre aux autorités militaires. Des « centres spéciaux de recrutement des étrangers » convoquaient ensuite les candidats à une visite médicale. Lorsqu'ils étaient

reconnus aptes au service, on leur remettait un document les autorisant à souscrire un contrat avec l'armée française. À la signature de ce contrat, ils étaient dirigés vers un centre d'instruction, tels ceux de Barcarès et de Sathonay-La Valbonne. Le temps d'attente entre les premières étapes et l'incorporation pouvait ainsi être fort long. Au point que nombre de candidats ont fini par se décourager.

Mais là ne s'arrêtent pas les difficultés. Confrontés à l'antisémitisme qui régnait dans l'armée polonaise reconstituée en France – condamné officiellement par le général Sikorski, commandant en chef de l'armée polonaise en France –, de nombreux Juifs polonais préférèrent servir dans l'armée française. Et ce n'est pas là le seul exemple de conflits de cet ordre.

DES COMBATTANTS MAL PRÉPARÉS, MAL ARMÉS, TRÈS COURAGEUX

Beaucoup des unités ainsi constituées tant bien que mal partirent au combat avec une instruction insuffisante et un matériel désuet, quand il ne faisait pas défaut. Beaucoup de leurs membres se sont néanmoins battus avec courage, faisant l'admiration de leurs chefs, et obtenant des distinctions militaires individuelles et collectives hautement méritées.

LES PRISONNIERS DE GUERRE JUIFS

Les prisonniers de guerre juifs de l'armée française ont connu des fortunes diverses. Dès la fin des combats, les Allemands ont tenté de les séparer des autres soldats. Certains Juifs ont déclaré leur confession, conformément à ce que leur demandaient les

⁴ Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Engagés volontaires et prestataires », in Karel Bartosek, René Gallissot, Denis Peschanski (dirs.), *De l'exil à la Résistance. Réfugiés et immigrés d'Europe centrale en France 1933-1945*, (Actes du colloque international, Centre de recherche de l'Université Paris VIII, Institut d'histoire du temps présent), Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1989.

⁵ Douglas Porch, *La Légion étrangère : 1831-1962*, Paris, Fayard, 1994, p. 523-524.

⁶ Arlette Levy, *op. cit.*, p. 16.

La Marche, une belle aventure collective

Un parti pris artistique

Pour partager et transmettre la mémoire de l'engagement des Juifs étrangers pendant la Seconde Guerre mondiale, l'approche artistique proposait une voie entre l'objectivité distanciée de l'histoire et le possible pathos du témoignage : la voie du sensible. Aussi le choix d'une résidence artistique s'est-il imposé comme une évidence. Ce sont donc trois photographes, aux parcours hétéroclites, les « Faux-Amis », que l'association des Engagés juifs volontaires a accueillis en résidence : Lucie Pastureau, Lionel Pralus et Hortense Vinet, formés à l'École des Arts décoratifs de Paris. Échanges individuels et collectifs, moments conviviaux, consultation d'archives, excursion sur des lieux de mémoire, temps de témoignages des anciens auprès des jeunes... tous ces instants partagés ont nourri leur travail. La résidence a aussi donné lieu à des rencontres avec des classes. Comme dans les Pyrénées Orientales où les Faux-Amis, accueillis par la Ligue de l'enseignement, ont eu l'occasion de se rendre au camp de Barcarès, accompagnés par un témoin de l'époque et un colonel-historien, avant de rencontrer une classe du lycée Léon-Blum de Perpignan.

Durant presque six mois, les artistes ont ainsi alterné temps de collecte et de création, débouchant sur une œuvre foisonnante reposant à la fois sur un travail d'immersion et d'investigation. Les artistes ont multiplié les approches techniques (enregistrements sonores, vidéos, photographies, prises de notes) et utilisé divers fonds d'archives (Mémorial de la Shoah, Musée national de la résistance, Cercil⁷, Musée des armées, etc.). Leur blog, une sorte de journal de travail, a permis au collectif de retracer un parcours jalonné de rencontres, de noter ses réactions et le cheminement de sa réflexion. Support de documents sonores, visuels, écrits, qui ont alimenté la forme finale de l'œuvre, il visait aussi à la montrer en train de se faire. Les Petites Œuvres Multimédias, reprenant le mode de narration du livre, ont permis l'inclusion d'une bande-son (témoignages, ambiance sonore, musique).

Une visée éducative

La transmission, qui est au cœur de tout processus éducatif, a pris dans ce projet le sens de passage : passage d'une génération à une autre mais aussi passage d'une communauté particulière au commun. L'enjeu était de taille : faire découvrir aux jeunes cette histoire dans l'histoire. La place accordée à l'image et le choix d'une expression multi-support (livre, vidéos, blog) allaient dans ce sens. Mais c'est sans doute de la rencontre entre les jeunes du collectif artistique et les anciens de l'association mémorielle que *La Marche* puise toute sa force. Et c'est pour rendre visible cet aspect non visible de l'œuvre qu'un collectif, regroupant autour des artistes et des témoins historiens⁸, enseignants et médiateurs culturels, a travaillé à l'élaboration d'un dossier d'accompagnement pédagogique, dossier dans lequel le choix a été fait de donner la parole aux artistes mais aussi de faire dialoguer des points de vue divers pour montrer la multiplicité des approches possibles : historique, littéraire, plastique, citoyenne...

Marie Brillant

autorités allemandes. Certains cadres français ont protégé leurs hommes, affirmant aux Allemands que tous étaient français. Les Juifs qui sont restés prisonniers ont échappé à la déportation, « protégés » par leur uniforme. Ils ont néanmoins subi des coups et des brimades, et les tâches les plus pénibles leur étaient réservées.

Parmi ceux qui ont été rapidement libérés, beaucoup ont ensuite connu les camps de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande ou de Drancy et nombreux sont ceux d'entre eux à avoir alors été déportés vers les camps d'extermination.

⁷ Centre d'Etude et de Recherche sur les Camps d'Internement du Loiret.

⁸ Dont Stéphane Leroy.

UNE PARTICIPATION TRÈS ACTIVE À LA RÉSISTANCE

Beaucoup de ceux qui ont échappé à la déportation ont été très actifs dans les maquis français, entrant dans des mouvements de Résistance d'obédiences diverses (communiste, sioniste ou bundiste⁹) et aux objectifs eux-mêmes variés (lutte armée, sauvetage d'enfants, etc.). L'un des exemples les plus connus est celui du groupe communiste des FTP-MOI¹⁰, composé de Juifs d'Europe centrale et d'antifascistes espagnols et italiens, placé sous la direction de Missak Manouchian. Les communistes ont également créé le *Travail Allemand*¹¹, qui avait pour but de diffuser de la propagande dans les unités et les services de l'armée allemande. Citons encore l'*Armée juive*, qui devient en 1944 l'*Organisation Juive de Combat*, elle d'obédience sioniste. Les *Éclaireurs Israélites* de France ont également pris part au combat contre l'occupant à partir de 1943. D'autres Juifs ont pu rejoindre la France Libre ou s'engager dans les armées britannique et américaine¹².

Si l'engagement militaire dans les unités de l'armée française concernait exclusivement les hommes, la Résistance a également vu la participation de nombreuses femmes, comme Olga Bancic, une Juive roumaine communiste du groupe Manouchian.

UNE LÉGENDE CONSTERNANTE MAIS TENACE

On entend hélas encore trop souvent dire que les Juifs se seraient laissé conduire à la mort sans résistance. À cette odieuse légende s'oppose notamment ce qui s'est passé

dans les ghettos (par exemple l'insurrection du Ghetto de Varsovie en mai 1943) ou dans les camps de la mort (révolte du camp de Sobibor en octobre 1943¹³) mais aussi les faits ici rapportés, qui sont à la base de la résidence décrite dans l'encadré inclus dans cet article, du livre et du film qui en sont issus. ☺

⁹ Le Bund est un mouvement d'émancipation juive contemporain du sionisme mais très différent dans ses objectifs puisque ne demandant aucunement la création d'un État juif.

¹⁰ Francs-tireurs et partisans-main d'œuvre immigrée.

¹¹ Créé en 1941 par le communiste juif tchécoslovaque Artur London.

¹² Voir Tal Bruttman, « Dans l'ombre de la mort. Les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale », in Antoine Germa, Benjamin Lellouch, Évelyne Patlagean, (dirs.), *Les Juifs dans l'Histoire. De la naissance du judaïsme au monde contemporain*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, p. 613-615.

¹³ Film de Claude Lanzmann : *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures*.